



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E142975

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2024

ÉDITÉ LE 24/05/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2001  
Forme juridique : SASU  
Capital : DEPUIS LE 01/01/2016  
8 000

Raison sociale : EXPRESS ETANCHEITE MACONNERIE

CHEMIN DU DEGUIER  
83640 ST ZACHARIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DRAGUIGNAN 2015B00394

Téléphone : 04 42 73 25 81  
Portable : 06 14 65 17 62

Fax : 09 74 44 43 90

Siret : 434 150 553 00049

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 9013768

Site Internet :

E-mail : eem.maceri@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AR 480795

Responsabilité légale :  
MACERI THIERRY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AR 480795

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                            | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3211 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE | 02/07/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 02/07/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.